L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLÉANS, MERCREDI MATIN, 26 AOUT 1885. 58me Année

Dufour, Bonnet & Cie.,
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.
MERCREDI, 26 AOUT 1885.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

Renferme deux feuilletons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

L'Abeille du 1er Septembre.

Nous publierons mardi, 1er septembre, une Revue complète des opérations financières et commerciales de l'exercice 1884-85 à la Nouvelle-Orléans. Cette Revue renfermera tous les renseignments désirables sur les progrès de l'industrie, l'état des récoltes, le cours des valeurs publiques, etc.

Notre numéro du 1er septembre devant être tiré à un nombre considérable d'exemplaires et expédié dans toutes les directions, les annonces qui y seront insérées auront une très grande circulation. Nous croyons devoir appeler sur ce fait l'attention du commerce et des parties intéressées en général.

Trop d'immigrants!

Il y a des vérités devenues si élémentaires, si universellement admises; elles se sont imposées, d'une façon si absolue, qu'il ne vient plus à l'idée de personne de les défendre, attendu qu'elles semblent à l'abri de toute attaque. Telle est, par exemple, l'utilité, la nécessité de l'immigration, chez les peuples jeunes, dans les pays peu peuplés qui tiennent à progresser, à développer leurs ressources naturelles, à grossir leurs richesses. Chacun sait que les Etats-Unis doivent à cela précisément leur merveilleuse prospérité. Le secret de leur grandeur, de leur puissance, de leur richesse est dans l'immigration, grâce à laquelle ils en sont arrivés à se multiplier plus de 19 fois dans l'espace d'un siècle. C'est le secret des progrès incomparables de New-York, Boston, Philadelphie, Chicago, dont les populations se sont accrues dans des proportions bien autrement colossales encore. Si le Sud est resté si longtemps en arrière du reste de l'Union, c'est qu'il y avait dans son sein une institution qui était une barrière opposée à la venue en masse des étrangers, c'est qu'à cause de cette institution, il est, comparativement au Nord, à l'Ouest, demeuré presqu'à l'état de désert. La preuve de ce que nous avançons est bien évidente: du jour où il a été débarrassé de cette entrave, il a songé à appeler à lui cette immigration qui avait produit de si grandes choses au dehors, qui y avait défriché les terres, bâti des villes, créé des industries, multiplié les manufactures. C'est si vrai, qu'aujourd'hui le Sud a fondé une immense société d'immigration qui l'enveloppe tout entier comme dans un vaste réseau, et que, des rives de l'Ohio aux plages du golfe, des bords de l'Atlantique à ceux du Pacifique, c'est, entre les Etats de notre section, à qui attirera chez soi le plus d'hommes du Nord, de l'Ouest ou de l'Europe.

Aussi n'est-ce pas sans un certain étonnement que nous avons vu, s'élever dernièrement, un commencement de polémique entre deux journaux Lonisianais, à propos de cette grave question. L'un reprochait à l'autre d'être trop ardent partisan de l'immigration, de travailler à faire venir parmi nous des étrangers pauvres qui, disait-il, seraient immanquablement condamnés à mourir de faim. "N'est-ce pas une folie d'attirer ici des malheureux qui viendront enlever à nos compatriotes l'ouvrage qui les fait vivre et contribueront à redoubler la misère, déjà trop grande, que nous subissons." Nous n'inventons rien, nous traduisons.

Nous ne nous attendions pas, de la part d'un journal honnête, estimable, censé, à cette singulière boutade, à cette sortie contre l'immigration.

Il y a, en Louisiane, des paroisses où se portent, depuis quelques années, les étrangers; elles ne s'en plaignent pas, elles s'en rejouissent, au contraire, elles s'en vantent.

"L'immigration, dit le *Courrier* des Opelousas, ne cesse d'affluer dans notre paroisse, depuis deux ou trois ans, et nous espérons bien voir de nombreuses familles du Nord et de l'Ouest venir s'établir au milieu de nous, cet hiver. A mesure que les homestead et les achats de terres augmentent, les propriétés, terres boisées et prairies, acquièrent rapidement plus de valeur; nous comptons les voir, avant dix ans, doubler de prix et devenir d'une extrême rareté."

Rien de plus clair, de plus significatif que ces paroles; elles ne laissent pas place au moindre doute. Il est évident que la paroisse St. Landry prospère et qu'elle le doit à l'immigration.

Descendez-un peu vers le Sud, voyez Rayne, Jennings, et plus loin, Lake Charles; même spectacle. Les étrangers y arrivent en foule, les propriétés y haussent à vue d'œil; les fermes s'y multiplient, les affaires y grandissent, les industries y surgissent de tous les côtés, les fortunes y grossissent rapidement.

Jamais on ne s'avisera dans ces parages d'attaquer les nouveaux venus du Nord, de l'Ouest, d'au de là des mers. On leur doit trop, ce sont eux qui ont donné la vie, le bien-être au pays.

S'il existe une contrée où il est absurde de reprocher à l'immigration de causer l'appauvrissement des populations, c'est bien le Sud, c'est la Louisiane, spécialement. Sur quoi se base-t-elle? Sur l'appel qui lui est fait par les citoyens eux-mêmes—représentés par des sociétés ou des agences qui parlent en leur nom. Cet appel leur dit: "venez à nous, vous serez les bienvenus. Nous avons des millions d'acres dont nous ne savons que faire et qui restent malheureusement incultes; ces terres sont d'une extrême fertilité; elles sont à très-bas prix, elles se vendent à peu près pour rien. Avec le petit capital que vous possédez au pays natal et qui vous permet à peine de n'y pas mourir de faim, vous pouvez acquérir une propriété qui fera de vous un gros fermier; avec un peu d'habileté et d'expérience dans le métier, avec un peu d'ordre, d'économie, d'esprit de conduite, vous arriverez rapidement, sinon à la fortune, au moins à l'aisance, à la vie large et abondante dont jouissent seuls, chez vous, quelques privilégiés de la naissance, de la grande industrie ou de la haute finance. Vous acquerrez une situation que vous n'avez jamais osé rêvé là où vous êtes nés."

Tout cela est vrai, profondément vrai. Avec quelque milliers de francs, un émigrant peut, du jour au lendemain, se conquérir une indépendance, vivre chez soi, comme il le désire, cultiver son champ, comme il l'entend et en tirer un bénéfice qui lui fournit largement l'existence à lui et aux siens.

On s'imagine voir toujours arriver ici des mendiants, des gens sans aveu; c'est presque toujours une erreur, c'est souvent de la mauvaise foi.

On n'ignore pas qu'en France—pour ne citer qu'elle—les paysans, presque sans exception, possèdent; que la maison qu'ils habitent, avec ses dépendances, est à eux, que la moitié, sinon les deux-tiers des champs qu'ils cultivent, sont à eux. On a donc, presque constamment, affaire à d'anciens propriétaires qui ont vendu ce qu'ils avaient là-bas, pour venir s'établir chez nous dans de meilleures conditions que chez eux.

Où peut-on voir là un principe d'appauvrissement pour l'Etat? En quoi une, deux, trois, quatre fermes qui s'établissent près de votre habitations, peuvent-elles lui nuire? N'augmentent-elles pas, au contraire, les revenus de la région que vous habitez? Ne donnent-elles pas une plus-value à vos terres, et le lendemain de l'installation de ces braves immigrants, ne pourriez-vous pas, si vous le vouliez, vous débarrasser de vos biens à un prix plus élevé que la veille? C'est de l'histoire que nous faisons; c'est ce qui se passe tout près de nous, à St-Landry, à Calcasieu et autres paroisses; c'est ce qui a fait la grandeur, la richesse de l'Ouest, où les terres ont acquis une valeur décuple de celles des nôtres, par l'affluence des étrangers qui sont venus s'y installer—de l'Ouest qui est couvert d'une population dense et laborieuse, de fabriques, de manufactures de toutes sortes, et de dix fois plus d'écoles, d'églises, d'institutions financières que nous n'en avons.

Voici des étrangers qui viennent contribuer à développer la production du blé, dans le nord de la Louisiane; à doubler, à tripler celle du maïs dans le centre et le sud; à donner, dans l'ouest, un essor merveilleux à l'élevage; en quoi peuvent-ils nuire aux populations? Ne les aident-ils pas à se suffire à elles-mêmes, à se rendre indépendantes des autres Etats, à ne plus payer au dehors le tribut qui leur enlève, chaque année, les deux tiers de leurs bénéfices?

Nous ne connaissons pas de vérités plus élémentaires que celles que nous exposons, et nous ne regrettons d'avoir à revenir sur des idées tellement rebattues, que partout elles sont passées à l'état de lieux communs, d'inutiles redites.

LOUISIANE.

Le *Review*, Marksville, paroisse Avoyelles, du 22 août:

Nous avons, vraiment, eu un peu trop de pluie, cette semaine. Les bestiaux y gagnent, mais les récoltes en souffrent.

—Le constable D. R. Bettison, du 9e "ward", nous apprend que le ver du coton fait des dégâts considérables dans son voisinage.

—M. F. N. Gremillion revient d'une tournée le long des bayous Des Glaises, Choupique et Jack; il nous affirme que les récoltes y sont aussi bonnes qu'on peut le désirer.

Bien que les chenilles aient fait leur apparition, les planteurs sont persuadés qu'ils auront une récolte complète, attendu que les grabots sont pleins. La récolte de maïs sera la plus belle que l'on aura jamais eue.

—M. E. U. Joffrion, de l'habitation Bentley, sur l'Atchafalaya, qui nous a rendu visite, dimanche dernier, réclame le ruban bleu pour sa récolte—la plus belle de sa section. Il a 300 acres en culture, et chaque acre de coton ou de maïs, dit-il, peut victorieusement soutenir la comparaison avec ce qu'il y a de mieux dans toute la paroisse.

Le *Foyer Créole*, Convent P. O., paroisse St-Jacques, Louisiane, du 19 août:

Grande sera la surprise des paroissiens de St-Michel en apprenant le départ inattendu de leur digne et vénéré pasteur, le Rév. P. Renaudier, appelé ailleurs par ordre de ses supérieurs. Sans un mot d'adieu à ceux même qui l'entouraient, craignant sans doute, d'être témoin d'une trop grande émotion, le Père O. Renaudier partait, mercredi matin, par le train de 8 heures, laissant l'ordre d'expédier ses malles par le train du soir.

Depuis plus de vingt ans qu'il était parmi nous, son zèle apostolique et ses hautes qualités lui avaient créé de ses paroissiens, autant d'amis qui voyaient en lui l'homme juste et droit pour qui le devoir passe avant tout. Il jouissait de l'estime et de la confiance de chacun, sa parole était écoutée, obéie, et bien souvent ses désirs étaient dévancés.

Aussi, il fit un bien immense, et grâce à son dévouement à tout épreuve et à celui de vicaires zélés, il plaça St-Michel au premier rang parmi les paroisses les plus florissantes de l'Etat.

C'est en effet à lui que notre population doit l'achèvement de son église, l'érection d'un gracieux sanctuaire à notre Dame de Lourdes. C'est sous sa direction habile et prudente que les deux extrémités de la paroisse ont vu s'élever d'élégante chapelles régulièrement desservies, que le nombre de catholiques pratiquant a grossi sensiblement et que l'observance du dimanche est devenue plus générale, mieux comprise.

Nous osons donc affirmer qu'il n'est personne dans toute l'étendue de notre vaste paroisse qui ne regrette profondément la perte immense que ce départ nous a occasionnée.

Dieu, qui sait toutes les peines qu'il s'est données, toutes les difficultés qu'il a surmontées toutes les privations qu'il s'est imposées, tous les efforts qu'il a faits pour lui gagner des âmes, lui en tiendra compte, assurément. En attendant il est certain que son administration a été l'une des plus fructueuses qui fut jamais, et ce fait devait adoucir l'amertume de la séparation, car, nous qui l'avons connu, nous sommes convaincu que ce n'est pas sans regrets qu'il a quitté des paroissiens qui lui étaient si dévoués.

—Le R. P. Lempenich que la santé délicate avait contraint à se rendre en France il y a quelque mois est attendu, d'un jour à l'autre à la cure de St-Michel.

Le remplaçant du Rév P Renaudier, le R. P. Copin qui il y a une douzaine d'années, était vicaire de St-Michel, sera parmi nous sous peu. Pendant son court séjour ici il avait su grouper autour de lui de nombreux amis qui se feront un vrai plaisir de le revoir.

—Certains journaux de sa ville ayant singulièrement exagéré l'état de la santé dans notre paroisse, nous constatons que le nombre de personnes atteintes de la fièvre n'a pas été plus considérable que celui des années précédentes et que les décès n'ont pas été plus fréquents qu'à l'ordinaire à cette saison de l'année.

—Les premiers jours de la semaine n'ont pas été très favorables aux riziers. Le temps, sans cesse à la pluie, les a contrariés à un tel point que peu d'entre eux ont pu utiliser leurs batteuses. Depuis lors, cependant, il s'est mis au beau et de tous les côtés, sur le bord de la rivière, on les voit en mouvement. Les sacs de riz s'amoncellent. Le fleuve se couvre de paille qu'il promène langoureusement et que la brise dépose ça et là le long de la rive.

Le bon riz en paille est en demande sur marché de la Nouvelle-Orléans. Il est coté de $3 50 à $4 25 par baril de 162 livres.

—Une séance spéciale du jury de police a eu lieu mardi dernier, dans le but de fixer le taux de la taxe pour l'année 1885.

Le compte-rendu ne nous ayant pas été envoyé, nous nous voyons contraint à en faire un résumé d'après ce que nous avons appris.

Il a été question, encore une fois, d'empêcher les riziers de jeter la paille dans le fleuve, mais aucune décision n'a été prise. Quelques-uns des juris de police des paroisses voisines ont répondu à la lettre du président du jury de police de notre paroisse et ont promis de prêter leur concours pour mettre fin à cet abus à condition que la paroisse St-Jacques donnât l'exemple en prenant les mesures nécessaires pour atteindre le but.

Nous ne pensons pas qu'une telle action soit prise cette année. D'ailleurs, comme nous l'avons déjà dit, il est fort tard pour agir. Les batteuses sont presque toutes en place; le fleuve est déjà couvert de paille et toute action qui serait prise en ce moment n'empêcherait le mal qu'en partie et générait considérablement l'exploitation de la récolte.

Nous avons l'espoir cependant qu'on s'occupera à temps de cette question l'année prochaine et que l'on fera cesser cet état de choses en mettant en vigueur la loi qui y pourvoit.

Le taux de la taxe est porté à 7 mills.

La Sentinelle, Thibodaux, paroisse Lafourche, du 22 août:

La semaine qui vient de s'écouler n'a pas été favorable à la moisson de riz, car il ne s'est pas passé de jour sans pluie. Les chemins sont boueux, et, dans quelques endroits, en très mauvais état. Les cannes poussent admirablement et les planteurs font réparer leurs sucreries.

—M. Alexandre Thériot, un grand cultivateur de riz, vient de placer, sur son habitation, près de Raceland, un moulin à riz qui nettoie le riz admirablement et qui, contrairement aux autres moulins, ne casse pas le grain. Au dire de ceux qui ont vu travailler cet appareil d'invention récente, le bénéfice peut être évalué à vingt-cinq pour cent.

—M. Théophile P. Bergeron vient d'acheter le droit d'exploitation du *Hand Fire Extinguisher* dans les paroisses Assumption, Terrebonne et Lafourche. Cet appareil est des plus simples, d'un usage facile et une sûre protection contre le feu.

—Samedi prochain, un meeting de l'Association des Planteurs de Lafourche, aura lieu à Thibodaux, dans le local ordinaire de ses réunions. A cette occasion, le juge Beattie se propose, dit-on, de faire une conférence sur le système des levées en Louisiane. Le sujet est très intéressant et sera traité, sans le moindre doute, sous toutes ses phases.

L'*Advertiser*, Lafayette, paroisse Lafayette, du 22 août:

L'opinion semble prévaloir parmi nous que nous avons trop de pluie. Les planteurs se plaignent de ce que le coton est attaqué et que la rouille s'y est mise. C'est l'avis des hommes du métier qui cherchent à se rendre compte de la situation. Cela forme un contraste assez singulier avec ce qui se passe dans le Texas, où l'on se plaint de la sécheresse.

—Voici venir le temps de la cuillette du coton; la population de couleur le voit arriver avec bonheur.

—Les charpentiers sont partout au travail; on n'entend, dans nos rues, que le bruit du marteau. Les marchands de bois de charpente font, en ce moment, de bonnes affaires.

—On commence à sentir une grande différence de température entre les jours et les nuits.

Le *Courrier*, Opelousas, paroisse St. Landry, du 22 août:

Nous avons eu des ondées continuelles, durant la semaine qui vient de s'écouler.

Le fourrage se vend à très-bon marché, et nous nous attendons à voir le maïs se livrer à 25 cents le boisseau.

La cueillette du coton est commencée. Dans quelques jours, nous en verrons arriver dans nos rues de nouvelles balles.

—On affirme que les chenilles ont fait leur apparition dans les champs; espérons que nous en serons quittes pour la peur. Les pluies trop fréquentes font fléchir les grabots, et l'on dit que la rouille fait déjà des ravages.

—M. Elisha Boudreau nous a envoyé deux magnifiques spécimens de canne à sucre. Les tiges avaient de 10 à 12 nœuds rouges, ce qui, à cette saison de l'année, est l'indice d'une grande abondance de matière saccharine. Jusqu'ici, la canne se comporte merveilleusement bien.

Le *Weekly Observer*, Pointe-à-la-Hache paroisse Plaquemines, du 22 août:

La semaine dernière, la moisson de riz a bien marché. Nous avons eu des pluies comme à l'ordinaire, mais en moins grande quantité, et elles n'ont pas été assez fréquentes pour interrompre les travaux.

—Tous les planteurs ont commencé à couper leur riz. Il y a du travail pour tous, et il est bien payé. Le riz est très beau; le rendement sera surprenant.

Les moulins à riz Empire et Court-House marchent jour et nuit. Le Farmer's Mill va être bientôt aussi occupé. Le riz se vend bien et les planteurs ne peuvent qu'être satisfaits; tout va au gré de leurs désirs.

—M. Léon Martin, qui dirige le moulin Empire Parish, nous a apporté deux échantillons de riz écalé par ses machines. Le grain venait de l'habitation Bohemia et avait été cultivé par MM. Viltor Ragas et Davis Martin. Il est brillant, fort et blanc. Il y a un peu de riz brisé dans ces échantillons, mais il peut être considéré comme de première qualité. Nous devons ajouter que le grain a un excellent goût. On a voulu appliquer les moissonneuses de blé à la récolte du riz; il a fallu y renoncer; l'insuccès a été complet.

Le *Herald*, Hahnville, paroisse St. Charles, du 22 août:

Le fleuve baisse devant notre paroisse.

—Nous avons eu d'abondantes ondées, cette semaine. La canne en a beaucoup profité, mais la moisson du riz en a été retardée. Si la pluie continue, le planteur de riz subira de fortes pertes.

Notre village a subi un violent orage, mercredi soir. La foudre, après avoir terriblement grondé, a fini par s'abattre sur l'écurie de M. Ory; elle a démoli presque toute la devanture. Heureusement, les deux chevaux étaient absents —sans quoi, ils eussent probablement été tués.

Le *Capitolian Advocate*, Bâton Rouge, paroisse East Baton Rouge, du 22 août:

On se plaint beaucoup autour de nous des pluies, qui sont devenues trop fréquentes. Le coton, dit-on, a déjà été endommagé, et le mal augmentera si les ondées ne cessent.

—La récolte d'avoine de notre paroisse a été excellente. C'est la première fois que nous voyons nos fermiers et nos loueurs de voitures en être amplement fournis, sans en faire venir du dehors. Le grain est tout aussi beau que celui qui vient de l'Ouest. C'est un progrès réel dans nos cultures. Nos planteurs peuvent produire et élever leur maïs, leur avoine, leur foin, leurs chevaux, leurs mulets, leurs bêtes à corne, leurs moutons, leurs porcs et une foule d'autres choses, articles et animaux qu'ils font maladroitement venir de l'étranger. Les voilà dans la bonne voie; qu'ils y persistent; ils y gagneront énormément.

Le *Farmer*, Covington, paroisse St-Tammany, du 22 août:

Nous avons eu de la pluie tous les jours de cette semaine, et la perspective est que nous en aurons encore pendant quelques jours de plus.

—M. Milton Burns, de l'habitation Chubby Hill, nous apprend que le coton, la canne, le maïs, ont une belle apparence dans son voisinage, et que la récolte n'y a jamais autant promis. La cueillette y a commencé.

—Dans quelques jours, il sera incorporé, en vertu des lois générales de l'Etat, le "St. Tammany, Lake Shore and New Orleans Railroad Company," dont le capital sera de $500,000.

Bureau des "incorporations":

Chas. E. Black, G. E. Pitcher, Chas. S. Pitcher, Jas. M. Thompson, Adam Thompson, J. Cabier, J. E. Smith, W. B. Cook, W. G. Kentzel, Wm. C. Morgan, Jas. R. Hosmer, G. W. Nott, J. R. S. Selleck, P. R. Middlemiss, Horatio Lange, Chas. Perrillait, E. Brinkman, E. Frapart, J. P. Zatarain, Thos. F. Bragg, H. Kelly, H. D. Hopkins, Dr. Alonzo Givens, W. J. Castell, Geo. Moorman, Rev. E. Aveilhe, Chas. Aubry, Jos. H. Block, Armand Cousin, O. F. Vallette, J. Prevost, J. Anglade, J. M. Allison, Milton Barns, George Weightman, Jas. A. Vignaud, Chas. LeSassier, Maxine Cousin, G. W. Sully.

Premier bureau de directeurs:

Chas. E. Black, Jas. M. Thompson, G. W. Nott, J. P. Zatarain, G. E. Pitcher, J. M. Allison, J. Cabier, W. B. Cook, Chas. Aubry, P. R. Middlemiss, J. R. S. Selleck, Dr. Alonzo Givens, Chas. S. Pitcher, Jas. A. Vignaud, Geo. Moorman.

Le but de la compagnie est de relier Covington à la Nlle-Orléans par un chemin de fer continué qui traversera Mandeville et Louisbourg ou passera à deux milles de Mandeville et de Louisbourg et se reliera, à Slidell ou près de Slidell, au "New Orleans and Northeastern Railroad." Il est également pourvu aux moyens de prolonger la voie de Covington à Meridian, Mississipi, à travers les paroisses St. Tammany, Orléans, Tangipahoa ou Washington. Le projet est sous les auspices du "St. Tammany Club", dont le Colonel Grace Norman est président. La distance qui sépare Covington du "North Eastern Railroad" est d'environ trente milles; celle qui sépare Covington de Mandeville est d'environ dix milles. Le tracé de l'ancien "Northeastern", fait il y a nombre d'années, existe encore et peut être utilisé. On croit que le chemin peut être construit à peu de frais, comparativement. Les travaux commenceront bientôt.

L'*Entreprise*, Nlle-Ibérie, paroisse Ibérie, du 22 août:

M. Alphonse DeBlanc, ancien collaborateur de ce journal, voyageant depuis quelques semaines dans les paroisses voisines, nous dit que les cannes ont une apparence magnifique partout, ainsi que le maïs, quoique dans certaines localités, il souffre par trop des pluies et des chaleurs.—Les chenilles, dit-il, ont fait leur apparition dans la paroisse Vermillion et ses environs.

—C'est avec douleur que nous annonçons la mort subite, jendi matin, de Philomène Edvidge, petite fille de nos amis, Félix N. Mestayer et Louise M. Delhommer, à l'âge de 6 mois et 17 jours. Nous offrons aux jeunes parents affligés nos sincères compliments de condoléances.

Dimanche dernier, est décédé, en cette ville, à l'âge de 35 ans, Guyseppe Jennaro, Italien de naissance.

Hier soir, à six heures, à sa résidence près du village, est mort, subitement, M. Louis Bourgogne, natif de France, âgé de 66 ans et dix mois. Il laisse, pour déplorer sa perte, une épouse âgée aussi et un fils déjà éprouvé par le malheur et qui a perdu sa femme peu de temps après leur arrivé en cette paroisse.

Le *Méridional*, Abbeville, paroisse Vermillion, du 22 août:

Les chenilles ont paru dans quelques parties de notre paroisse, mais n'ont pas encore fait beaucoup de mal.

Le *Réveil*, St.-Martinville, paroisse St-Martin, du 22 août:

Nous voyons avec plaisir que M. Rousseau a complètement terminé la bâtisse destinée au moulin à coton. Tout est en ordre et neuf: "gins," presses, machines, brillent et sont prêts à fonctionner.

Ce nouveau moulin, éloigné de 150 pieds de l'usine d'huile, est mu par des conduits de vapeurs venant de la manufacture, et envoie la graine de coton à cette dernière, au moyen d'élévateurs.

L'usine a eu aussi ses améliorations; les toits en fer ainsi que les bâtisses ont été repeints.

Ce double établissement est relié au dépôt du Morgan R. R. par un bout de voie ferrée donnée par le surintendant, afin de faciliter l'importation et l'exportation des produits.

Nous profitons de l'occasion pour féliciter le propriétaire de cette usine du résultat obtenu, d'autant plus qu'étranger à la mécanique, il s'est trouvé tout à coup au milieu d'une foule de problèmes à résoudre, et qu'il a parfaitement réussi.

C'est donc un succès obtenu par l'énergie et la persévérance qui ont créé une source de travail pour notre ville, un marché sur place pour les habitants et une augmentation de richesse pour la Nouvelle-Orléans.

C'est le premier jalon posé par l'industrie dans notre paroisse; espérons que l'exemple sera suivi.

Nous sommes au milieu des matières premières qui peuvent être converties en corde, en papier, en savon, etc; et ce qui nous étonne, c'est qu'il ne vienne à l'idée de personne de les utiliser.

Nous avons eu déjà l'occasion de parler de la fondation, à Paris par un certain nombre d'employés de commerce, d'un cercle de conférences commerciales. Cette institution, on le sait, a pour but de rallier et de grouper toutes les personnes qui s'intéressent aux progrès de la richesse publique de la France, soit qu'elles appartiennent au commerce ou à l'industrie, soit que leurs études les aient portées vers l'examen de la solution des problèmes économiques. Elle se propose ensuite de réunir, par l'attrait de distractions variées, les jeunes employés pour les rapprocher du patronat, leur inspirer peu à peu le souci des recherches sérieuses, organiser des cours du soir et des conférences commerciales, en un mot les séduire pour les instruire.

L'organisation de ce centre de réunion pour les employés a été très appréciée par le haut commerce parisien et par le ministre du commerce, qui a accepté la présidence d'honneur de la société. Aussi la séance d'inauguration, qui a eu lieu, le 7 août, au siège social, rue du Louvre, a-t-elle réuni un grand nombre de notabilités commerciales et d'employés des principales maisons de Paris. M. de Lanessan présidait la réunion. Il était assisté de M. Léon Renard, représentant du ministre du commerce, de M. Pierre Leclerc, conseiller municipal et président de la Société, et de MM. Paul Strâuss et Edgar Monteil, conseillers municipaux.

Dans une très intéressante conférence sur la nécessité des voyages et l'utilité de la connaissance des langues étrangères, M. de Lanessan a félicité les fondateurs de la Société d'avoir réussi à grouper dans une œuvre commune les patrons et les employés. Il a exhorté les jeunes gens qui l'écoutaient à travailler sans relâche pour profiter au plus tôt du mouvement d'expansion colonial que la France poursuit actuellement.

"Ce n'est pas à l'Etat, a-t-il dit, à faire votre fortune personnelle. Son rôle consiste simplement à donner aux citoyens la somme des libertés nécessaires pour laisser au travail de chacun tout le développement utile. Nos soldats et nos marins viennent de nous ouvrir des débouchés nouveaux. C'est à vous, les premiers intéressés, qu'il convient d'en tirer parti. Travaillez, instruisez-vous, étudiez les langues étrangères et les mœurs commerciales des pays avec lesquels vous êtes en relations d'affaires, ayez enfin une ferme volonté d'aboutir et soyez persuadés que le succès suivra vos efforts persistants."

MM. Leclerc, Strauss et Monteil ont ensuite pris la parole pour encourager les adhérents de la Société et pour remercier les commerçants d'avoir bien voulu donner leur appui à la fondation utile de leurs employés.

Nous lisons dans le *Journal Officiel*, Paris, 7 août 1885:

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

Avis aux personnes à qui des indemnités ont été allouées pour des réclamations franco-américaines à Washington.

Les personnes qui ont obtenu des indemnités de la commission instituée à Washington en vertu du traité conclu, le 15 janvier 1880, entre la France et les Etats-Unis, sont prévenues qu'elles peuvent en réclamer le payement à la caisse des dépôts et consignations, à Paris.

Les demandes doivent être adressées à M. le directeur général de cette caisse, sur papier timbré, et accompagnées de toutes pièces justificatives et notamment de celles que la situation particulière des requérants (mandataire, héritier, etc.) pourrait comporter.

Les intéressés seront avisés, par la caisse, du jour à dater duquel ils pourront se présenter pour toucher les sommes qui leur reviendraient.

Nos remerciements au représentant du premier district congressionnel de la Louisiane à Washington, l'hon. Louis St. Martin, pour un exemplaire d'un rapport du département de l'agriculture, intitulé: "Report on the condition of growing crops, of international dairy statistics and on rates of transportation."

Institution Durel.—M. E. G. Durel s'est depuis longtemps fait une place distinguée dans le corps enseignant de la Nlle-Orléans. Son institution, située au centre du deuxième district,—No 101 rue St-Louis,—compte de nombreux élèves qui y reçoivent une instruction solide et variée. Secondé par des professeurs habiles et expérimentés, M. Durel a obtenu des résultats dont il a droit d'être fier et qui le recommandent à la faveur publique. Inutile d'ajouter que le patronage de nos premières familles lui est acquis depuis nombre d'années.

Le *Times*, de Londres, apprend de Rome, que l'on avait récemment suggéré au Pape l'idée qu'il pourrait bien, par voie de délégation à une corporation religieuse quelconque, accepter les 3,-235,000 francs qui sont assurés au Vatican par la loi des garanties. Léon XIII convoqua une réunion de cardinaux pour examiner cette question. Les cardinaux, considérant que le Pape ne voudra jamais reconnaître la loi des garanties, ont décidé qu'il était impossible d'accepter la somme susdite, sous quelque forme que ce fût.

Les derniers moments de l'amiral Courbet.

M. le docteur Doué, médecin en chef de la marine française, qui a donné ses soins à l'amiral Courbet, a tenu à apporter à la famille du regretté commandant en chef de l'escadre de l'extrême Orient les détails de la maladie et de la mort de l'amiral. Un rédacteur de l'*Abbevillois* a pu recueillir à ce sujet quelques renseignements, et, bien que son récit, fait de seconde main, contiennent de légères inexactitudes, il n'en est pas moins intéressant. En voici quelques passages:

"C'est au mois d'avril dernier que l'amiral, épuisé par la fatigue, succombant sous l'excès du travail, reçut la première atteinte du mal qui devait l'emporter. Un moment on put craindre que cette terrible secousse eût un fatal dénouement, mais l'énergie du marin était si grande que cette fois il se releva.

"Autour de lui, cependant, on se faisait peu d'illusions.

"Son état major inquiet, et prévoyant les conséquences de la mort d'un tel chef, le supplia de céder aux instances de la Faculté et de demander son retour en France.

"Tous signèrent à ce sujet une pétition au ministre.

"Quand on la présenta à l'amiral, il la lut, non sans émotion, en voyant de quelle affection il était entouré; mais, après avoir remercié ceux qui la lui présentaient, il la déchira avec un sourire:

"—Moi, quitter ces braves enfants, dit-il, jamais!

"Le docteur crut alors devoir intervenir. Il lui montra la gravité de sa situation, lui fit entrevoir la possibilité d'une rechute que les grandes chaleurs pouvaient ramener, et qui, certainement serait mortelle. Ce cœur vaillant résista à toutes les prières de la Faculté, comme il avait résisté aux conseils et aux sollicitations de ses amis. Il répondit simprement: "Mon devoir est de rester ici, j'y resterai jusqu'au bout."

"Pendant quelque temps, du reste, sa santé parut être un peu revenue. L'amiral ne se plaignait jamais; jamais il n'appelait son médecin, et son domestique, inquiet et alarmé, renseignait seul parfois le docteur sur les souffrances de son maître, qui lui recommandait toujours de ne rien dire et s'obstinait lui-même dans son silence."

Il y a—dit le *Temps* du 10 août—dans cette première partie du récit un point à rectifier: il est question d'une pétition adressée au ministre par l'état-major de l'amiral. Tout d'abord, des officiers en campagne n'adressent jamais de pétition au ministre; de plus, c'est l'amiral lui-même qui avait consenti à demander à rentrer en France. Et, à l'appui de ce que nous disons, nous ne pouvons mieux faire que de reproduire le paragraphe d'une lettre des Pescadores, 12 juin, insérée dans notre numéro du 18 juillet:

"Il y a huit jours, nous disait un des officiers de l'escadre qui a assisté aux derniers moments de Courbet, il (l'amiral) s'était senti si fatigué qu'il avait consenti, sur les instances du docteur Doué et de son entourage, à demander son rappel. On a rédigé le télégramme, mais, quand on lui en a soumis la rédaction avant de l'expédier, il l'a déchiré en morceaux." Cela ne veut pas dire qu'en avril l'amiral n'avait pas été très malade, nous avons dit ici même qu'à cette époque il n'avait pu recevoir la visite d'adieu du contre-amiral Baux, le commandant de la *Triomphante*, un des compagnons d'armes pour lequel il avait la plus grande amitié.

Mais arrivons à ses derniers jours. Aux Pescadores, la santé de l'amiral déclina visiblement, l'estomac fonctionnait mal. Le 9 juin, au moment de se mettre à table—on sait que tous les officiers supérieurs embarqués sur un bâtiment battant pavillon d'officier général mangent à la table de l'amiral—l'amiral pria son chef d'état-major de le suppléer pour en faire les honneurs;

"Je me sens bien fatigué, dit-il, et je vais me coucher."

"Le docteur Doué arriva aussitôt. Tout ce que la science et le dévouement peuvent inspirer pour soulager un malade fut mis en œuvre, mais rien ne devait plus ranimer les forces disparues.

"Le 10 juin, profitant d'une absence de quelques minutes à laquelle M. Doué avait consenti sur ses instances, le malade se leva et put encore s'habiller.

"Lorsque le médecin revint dans la chambre, il trouva le lit vide et n'en put croire ses yeux. L'amiral s'était traîné jusqu'à son bureau, où il rédigeait des dépêches au gouvernement et des ordres pour la flotte.

"Au moment où le docteur entra, il le vit assis près de sa table de travail; sa main affaissée venait de laisser tomber la plume, que ses doigts se refusaient à tenir plus longtemps.

"Il fallut appeler deux hommes pour le porter jusqu'à sa chambre et le remettre au lit. Il ne devait plus se relever.

"Le lendemain, dans l'après-midi, l'aumônier du *Bayard*, ami particulier de l'amiral, vint le voir et resta seul avec lui.

"Le vaillant marin, qui avait vécu en croyant, voulait mourir en chrétien. Le prêtre lui administra les derniers sacrements, que le malade reçut en pleine connaissance, avec le foi la plus vive. Puis il fit venir son secrétaire et l'entretint quelques instants.

"L'amiral Lespès, informé que les derniers moments approchaient, accourut près de son frère d'armes. Le mourant n'eut plus la force de lui tendre la main; le docteur soutint son bras et il put ainsi transmettre, dans une dernière étreinte, à celui qui devait le remplacer dans le commandement de l'escadre au milieu de laquelle il avait voulu mourir, un suprême adieu.

"L'état-major se succédait dans l'étroite chambre où le brave marin s'éteignait doucement.

"Personne ne voulait croire à la réalité: tous s'obstinaient à espérer un retour possible à la vie.

"Le docteur prit dans ses mains les mains du malade; de temps à autre un léger mouvement indiquait que la vie ne l'avait pas abandonné; soudain, toute pression cessa. Courbet ouvrit une dernière fois les yeux et les tourna vers le ciel comme pour dire un dernier adieu à sa famille qu'il ne devait plus revoir, à tous ces vaillants qui l'entouraient, à cette France qu'il aimait tant et pour laquelle il mourait; il poussa un soupir et ce fut le dernier.

"Il s'était éteint sans douleurs, sans agonie, comme une lampe qui s'éteint lorsque la dernière goutte d'huile vient d'être consumée.

"Les marins de la flotte sollicitèrent la faveur de contempler une dernière fois les traits de celui pour lequel chacun d'eux eût sans hésiter voulu mourir.

"Lorsque le corps fut embaumé et placé dans le cercueil, ils furent admis à défiler devant lui.

"Et ces braves qui, pendant la campagne, avaient tant de fois, sans frémir, vu la mort de si près, pleuraient tous comme des enfants; on n'entendit que des sanglots, on ne voyait que des larmes, et le *Bayard* était devenu comme un immense cercueil autour duquel personne n'osait parler que tout bas."

Voici maintenant—ajoute le *Temps*—à propos de la mort de l'amiral, une note qui rectifie certaines informations publiées en ces derniers jours:

M. le docteur Doué, médecin en chef de l'esdadre de l'extrême Orient, arrivé récemment à Paris, a été reçu par l'amiral Galiber et par le conseil supérieur de santé de la marine, à qui il a rendu compte des divers incidents de la campagne, au point de vue médical, et spécialement des circonstances de la maladie et de la mort du vice-amiral Courbet.

Il résulte de ses explications que l'amiral Courbet est mort des suites d'une dyssenterie, dont il avait déjà subi les atteintes pendant le cours de sa carrière et qui s'était singulièrement aggravée pendant les derniers temps de la campagne.

En présence de cette situation, M. Doué n'avait pas cru devoir assumer seul la responsabilité des soins qu'il donnait à l'amiral, il s'est fait seconder par M. le docteur Breton, médecin-major de la *Triomphante*, avec lequel il a concerté le traitement qu'a suivi l'amiral dans sa dernière maladie.

A ce propos, on a manifesté quelque étonnement que M. Doué n'ait pas appelé en consultation M. le médecin principal Picsvaux, chargé de la division de l'amiral Lespès, mais M. Picsvaux était lui-même malade et assez souffrant pour ne pouvoir quitter le *La Galissionnière*, sur lequel il est embarqué.

D'ailleurs, l'observation de la maladie de l'amiral Courbet a été relevée avec le plus grand soin par les médecins qui l'ont soigné, et, comme il est nécessaire de faire connaître avec les plus grands détails les circonstances dans lesquelles a succombé un homme d'une telle valeur, cette observation sera publiée à bref délai dans les *Archives de Médecine navale*.

Il est question d'imposer au soldats de France, comme cela se pratique dans certains pays, l'obligation d'écrire au moins une fois par mois à leurs parents.

Bien entendu, les lettres envoyées ou reçues par les militaires jouiraient de la franchise postale. Il serait en effet difficile au fantassin, avec la maigre solde qu'il reçoit pour ses menus plaisirs, de s'acquitter fréquemment de ce devoir.

Voilà une mesure qui satisferait non seulement les parents, mais aussi les chefs de corps incessamment assaillis de demandes de la part des familles.

Nous avons rendu compte des exercices de passages de rivière exécutés aux environs de Tours, France, par un détachement du 2e chasseurs à cheval. Le 5 août, une manœuvre analogue a eu lieu près de Limoges, par un détachement du 20e dragons. Le général Japy, commandant le 12e corps, le général Coiffé, commandant la division de réserve du Tonkin, de passage à Limoges, les généraux Lanty et Désandré assistaient à cette manœuvre, ainsi qu'un grand nombre d'officiers.

Les dragons se sont mis à l'eau à quatre heures sur la rive droite de la Vienne. Tous les cavaliers, environ 140, avaient rejoint isolément la rive gauche dix minutes après. Un officier et quatre ou cinq hommes ont vidé les arçons vers le milieu de l'eau; l'officier a rejoint la rive gauche à la nage, les hommes ont été recueillis par les trois bateaux de sauvetage conduits par des dragons. Le détachement a ensuite reçu ses cartouches, a gravi à pied la montagne des pins et, arrivés au sommet, a tiraillé contre un ennemi supposé. Immédiatement après, les dragons sont revenus à leurs chevaux réunis sur le chemin du moulin de la Garde. Remis en selle, ils ont regagné la rive droite à peu près dans les mêmes conditions que pour le premier passage.

Le *Temps* du 11 août:

Nous avons rendu compte hier de la réunion tenue dans le local du *Petit Caporal* par les présidents et premiers vice-présidents des quarante-deux comités impérialistes de la Seine. L'assemblée a voté ensuite à l'unanimité l'ordre du jour suivant:

"Les comités impérialistes de la Seine, représentés le 8 août par les quatre-vingt-quatre présidents et premiers vice-présidents dans les bureau du *Petit Caporal*,

"Acclament S. A. I. le prince Victor Napoléon comme unique représentant de l'idée impériale,

"Approuvent complètement la direction donnée au parti impérialiste par le comité central de la rue d'Anjou et confirment à M. Paul de Cassagnac les pleins pouvoirs qu'il tenait déjà de leur confiance absolue et de leur immuable dévouement."

L'assemblée a, en outre, donné pleins pouvoirs à M. de Cassagnac "pour réaliser l'accord et l'union qui permettront au parti conservateur d'entrer hautement en lutte, dans le département de la Seine, contre la République livrée, comme on le sait, à une division qui n'aura d'égale que la cohésion de ses adversaires."

Décédé à Shreveport Lne., le 23 août 1885, JOANNÈS LAMAZOU, agé de 18 ans. Les journaux de Pau, (Basses Pyrénées), sont priés de reproduire cette annonce.

Institut Gleason & Picard.

PENSIONNAT ET EXTERNAT POUR JEUNES FILLES.

L'OUVERTURE des classes aura lieu le 1er Septembre prochain. Pour Prospectus ou informations s'adresser à l'Institut, 372 Esplanade, coin Tonti, N. O. 23aout—2m

Perdue,

UNE Epingle for à cheval, avec diamant et rubis, aux environs des rues Canal, St Charles et Carondelet. Une récompense libérale sera donnée à celui qui la rapportera au Restaurant Victor 31 rue Bourbon. 25 aout—2f

WEST END!

Positivement Dernière Semaine

—DE—

Mlle EVA HEWETT,

La plus célèbre cornétiste du monde, et dont le seul rival est le grand Levy.

CONCERTS GRATUITS.

15 aout—14f

Avis aux contrefacteurs.

Couvet Suisse, le 1er juillet 1885.

J'ai l'honneur d'informer les intéressés qu'à près avoir opéré le dépôt de mes "Etiquettes **Extrait d'Absinthe** et **Berg-Kirschwasser** au Patent Office à Washington, mes bouteilles ne porteront dorénavant que mes propres Etiquettes, à l'exclusion de la contre marque "Veritas" dont elles ont été munies jusqu'à ce jour.

En outre mes bouchons porteront mon nom **Ed. Pernod, Couvet, Suisse**, marqués au feu. Les imitateurs et les contrefacteurs seront poursuivis. Une forte récompense est offerte à toute personne qui me dénoncera et convaincra devant les tribunaux, des **imitateurs et contrefacteurs**, avec preuves à l'appui.

EDOUARD PERNOD.

L'enregistrement de mon étiquette "**Berg-Kirschwasser**" porte la date du 10 juin 1881 et le numéro 11254, et celui de mon étiquette "**Extrait d'Absinthe**", la date du 24 juin 1884 et le numéro 11283.

En référant le public à l'avis ci-dessus, nous le prévenons que nous sommes autorisés par Monsieur Edouard Pernod à poursuivre en son nom.

SCHMIDT & ZIEGLER,
49, 51, 53, 55, rue Peters, côté Sud. Nlle-Orléans.
23août..10f

A Louer,

Deux spacieuses maisons:

L'une, 42 RUE ST PIERRE, près de la Place Jackson, contenant 21 pièces, nouvellement réparée.

L'autre 50 RUE TOULOUSE, entre Chartres et Royale, contenant 15 pièces, nouvellement réparés.

Possession de la première livrable 1er septembre, de la seconde 1er octobre.

S'adresser: 180 rue Commune (chambre 30), ou 419 rue Dauphine. 23 aout—3fPP

Mme Z. FORTIER,

264 Rue du Canal. Traitement des yeux.

Heures d'office: de 10 A. M. à 2 P. M.

J'avais presque perdu la vue d'une paralysie du nerf optique. Mme Fortier m'a promptement guéri. M. HOULEMARD, Rue Derbigny, entre Annette et St Bernard.
23 aout—1 mois—DMaJ

Institution E. G. Durel,

Pensionnat et Externat,

101..........Rue St-Louis..........101

Ecole, Commerciale—Anglais, Français, Mathématiques, Tenue des livres.

Local vaste et bien aéré.

Réouverture le 1er septembre.
23 aout—1m—Dim. MarJeu.

L'INSTITUT ST-JOSEPH,

Pensionnat et Externat de Jeunes Filles,

OUVRIRA ses Classes le premier LUNDI de Septembre.

L. A. FORTIER, Principale,
23 août— Rue de l'Esplanade, 168.

PETITES ANNONCES.

DEMANDES.

Un monsieur demande des chambres (avec ou sans pension) dans une famille rigoureusement de premier ordre. Inutile de se proposer si la famille ne répond pas à cette condition. S'adresser P. O. Box 489. 23 aout—4f

A VENDRE.

A vendre à très bon marché—

15 chaudières à sucre de 72 à 84 pouces.
72 grilles (grate bars), 36 pouces de longueur.
500 briques à feu anglaises.
1 moulin à sucre, 4 1/2 pieds sur 28 pouces.
1 machine à vapeur, 12 pouces de cylindre, 4 1/2 pieds course de piston.
Conditions faciles.

JOHN T. MOORE JR. & CO.,
26août—26 28 30 Nlle-Orléans, Lne.

A vendre ou à louer.—Le coin, bien situé, Ste-Anne et Bourbon, convenable pour siége quelconque d'affaires. Possession immédiate.

LOUIS H. PERRET,
26août—10f 38 Passage de la Bourse.

Changement de local.

A PARTIR du 15 septembre, la fabrique de Bottes et chaussures de L. BONQUOIS 38 rue St-Charles, sera transférée au No 119 rue de la Commune, à côté du magasin de bottes et chaussures, en gros, de John Henry.
5 août—1m PP

LOUISIANA

Brewing Company.

BRASSERIE ET BUREAU,

COIN DES RUES

Jackson et Tchoupitoulas,

Nouvelle-Orléans, Lne

Toutes les commandes des clients seront envoyées directement de la brasserie avec la plus rigoureuse ponctualité. Les commandes aussi reçues verbalement, par lettres et par les cochers.

P. W. DIELMANN, Président.
F. M. ZIEGLER, Vice Président,
FRANK FEHR, Surintendant,
H. ENGELHARDT, Secrétaire.

Directeurs:

P. W. Dielmann, F. M. Ziegler, Joseph Ziegler, Jac. Hassinger, Frank Fehr, A. P. Noll. M. Vonderbanck,
17 juil—2 mois

Médaille d'Or à l'Exposition.

PAIN LIQUIDE

—OU—

Extrait de Malt de Nicholson.

Recommandé par les Médecins.

CE breuvage d'un goût excellent, sans alcool, est le nutritif et le tonique sans égal; il est riche et d'une grande pureté. Convient aux personnes délicates, convalescentes, aux nourrices, aux vieillards aux enfants et surtout pendant les chaleurs débilitantes de nos mois d'été. Très efficace dans la dispepsie, les maladies de poitrine et des intestins.

A vendre dans toutes les pharmacies, les magasins de comestibles, etc.

Ordres sollicités par l'agent,
OSCAR BERCIER,
4 juin—3m 46 rue Decatur.

A louer.

LA MAISON No 97, rue du Quartier, près Bourbon, venant d'être complètement restaurée. S'adresser au No 94 rue de l'Esplanade.
23 août—PP.

AGENCE DES VOYAGEURS

102 RUE DU CANAL.

Grande réduction de prix de passage.

—$37—

Pour aller en France, Allemagne et Angleterre A Gênes ou Naples, $42.—Palerme $47.

Les prix sont réduits pour toutes classes de voyageurs. Informez-vous chez THOMAS COOK ET FILS, 102 rue du Canal.
7 mai—6m MeSD

Médaille de Première Classe

DÉCERNÉE A

A. & H. MYERS,

de Philadelphie, Penn. pour le **Schuylkill Pure Malt Whiskey**, par le jury de l'Exposition Universelle de l'Industrie et du Centenaire du Coton.

E. VERGNES, Agent,
Bureau, rue Magazine 99,
7 juin—6 mois PP Nlle-Orléans.

Compagnie d'Assurances

—DES—

Factors and Traders

49...RUE CARONDELET...49

Nouvelle-Orléans.

Capital comptant $700,000

EMISSION DE POLICES SUR RISQUES D'INCENDIE, DE RIVIERES ET DE MERS.

ED. A. PALFREY, Président.
JOHN PHELPS, Vice-Président.
T. F. WALKER, Secrétaire.

Succursales:

M. W. A. VALLOFT, 5 rue Ste Anne et 605 rue des Magasins, est autorisé à prendre des risques d'incendie pour cette Compagnie.

T. F. WALKER,
24janv85—1an PP Secrétaire.

Dr EDOUARD DUPAQUIER

HOMŒOPATHE,

270 1/2 rue des Remparts, entre Ursulines et Hôpital.

Consultations: de 8 à 10 h. du matin, et de 4 à 6 de l'après-midi. Le Dimanche de midi à 3 heures. 17 juin☞PP

Nouvelles Marchandises reçues.

NOUVELLES NATTES DE CHINE.

Tapis de Bruxelles à 70 cts la yarde

A. Brousseau's Son,

23 & 25....Rue de Chartres....23 & 25

—NOUVEAUX GENRES—

Moquettes, Velours, Bruxelles,

avec et sans bordures.

Stores de Rideaux, Rideaux de dentelle,

Toiles cirées, Linoleums,

Nattes de Coco et de Napia.

Spring Rollers de Hartshorn aux prix de fabrique.

22mars—

Navets de la nouvelle récolte.

J'AI en magasin, reçus dernièrement de mes cultivateurs du Nord, **la nouvelle récolte de graines de navets**, comprenant les différentes qualités généralement plantées ici. J'offre en vente en toutes quantités, en des cartons illustrés en couleurs de même qu'en des papiers à des prix modiques pour le commerce, contenant des livres, des demi-livres et des quarts de livres. J'ai un lot de graines pour plant maintenant et plus tard sur lesquelles j'appelle l'attention. Mon Manuel des Jardins pour les Etats du Sud, gratuitement donné à tous les demandants.

RICHARD FROTSCHER,
Marchand de graines,
28 juil—1m 15 et 17 rue Dumaine.

Avis. — Bureaux de la Compagnie d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.—Nouvelle-Orléans, 31 juillet 1885—Les bureaux de cette Compagnie seront transportés au No 3 de la rue Carondelet (Ancien Local) Lundi 3 août 1885.

J. W. HINCKS,
1er août—15f. Secrétaire.

Bureaux de Chas. Cavanac.

Collecteur de Taxes d'Etat.

District Inférieur, No 203 rue du Canal, Nouvelle-Orléans, 15 août 1885.

A tous ceux que cela peut concerner.

LES contribuables du District Inférieur (comprenant le 2me, le 3me et le 5me District Municipal) qui ont payé leurs taxes d'Etat pour l'année 1878 et les années précédentes, sont priées de venir à ce bureau avec leurs reçus pour en être crédités, quelques-uns des livres ayant été perdus ou détruits et aucune trace de paiement n'existant à cette heure.

CHAS. CAVANAC,
Collecteur des Taxes d'Etat.
16août—10 23

JAMES DUREL,

37 RUE DE CHARTRES,

Papeterie, Imprimerie et Fabrique de livres en blanc,

Retours d'encanteurs, blancs de douane et de notaires, de tous genres, toujours en magasin.
3août 1m

St. Aloysius Commercial Institute,

Encoignure Chartres et Quartier.

LA rentrée des classes de cette excellente institution dirigée par les Frères du Sacré Cœur est fixée au 1er septembre prochain. Les études comprennent les branches d'un cours commercial complet. L'enseignement du français et de l'espagnol est donné sans prix extra. Pour la langue allemande, à la demande des parents. Les opinions des enfants de différentes dénominations en religion, sont prises en considération.

Pour plus amples informations, s'adresser au Directeur de l'Institution. 20 aout—1m

Bureau du Contrôleur.

Ville de la Nlle-Orléans, ce 14 août 1885.

Les personnes ci-après nommées sont respectueusement informées qu'il y a à leur crédit dans le Trésor de la Ville de la Nouvelle-Orléans, provenant de jugements pour taxes de l'année 1882, les sommes en regard de leurs noms; et elles sont requises de se présenter à ce bureau et de réclamer les mandats sur le Trésorier pour les sommes qu'elles toucheront en livrant les dits jugements en leur possession.

William T. Davis	$17,749 30
Alfred Marchand	3,934 95
George W. Green	52 66
C. F. Rodewald	362 69
A. Burke	31 20

Ces dites sommes sont à leur crédit depuis le 15 juillet 1885, à partir de quelle date, aucun intérêt ne leur sera alloué par la Ville de la Nouvelle-Orléans.

J. N. HARDY,
15 aout—15,30—sept 15 Contrôleur.

D. MERCIER'S SONS.

Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté de leurs transactions commerciales.

Vêtements confectionnés, Chapeaux et articles de toilette pour messieurs enfants

Coin des rues Dauphine et Bienville, à deux ilets de la rue du Canal, 2me district.
24oc 84—1 an PP D Mar J

P. BLAISE, Président. ERNEST PRAGST, Jr. Sec. GEO. FAEHNLE, Vice-Président.

PREMIER ET SECOND PRIX

DÉCERNÉS PAR

L'Exposition Universelle Industrielle et le Centenaire du Coton

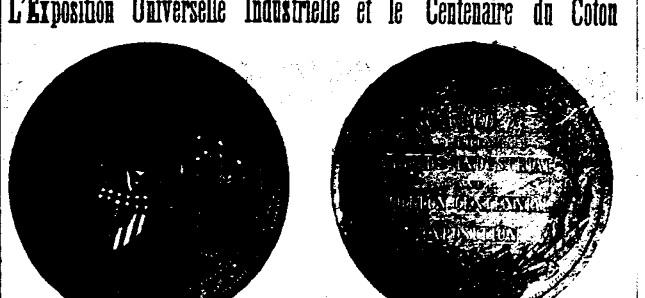

—A LA—

Southern Brewing Company

—POUR SON

LAGER BEER DU SUD,

D'une renommée universelle et que tout le monde consomme.

La Première Brasserie du Sud.

BUREAU: COIN DES RUES VILLERÉ ET TOULOUSE.

1er aout☞

Les Voitures d'Enfants de Randall

Sont les meilleures qui se fassent, et leurs prix sont les plus réduits. Le seul magasin au Sud où les voitures d'enfants sont en nombre infini, et où il est fait de leur vente une spécialité.

RANDALL'S CARRIAGE AND HARNESS REPOSITORY,

162 rue Gravier, Nouvelle-Orléans.

19 juil.—1 an.

MAISON

D. H. HOLMES

155 Canal, 15 Bourbon, 14 Dauphine et 132 Douane,

Mise en vente des dernières nouveautés en Grenadines noires et couleurs,

A des prix qui défient la concurrence.

Splendide assortiment

DE CRÉPON ET PONGEE EN TOUS GENRES.

26 avril☞

ELKIN & CIE,

100...RUE DU CANAL...100

Appellent l'attention sur leurs importations de

NATTES

Damassées, sans joints, et de qualités supérieures,

(Venant d'être reçues.)

TAPIS de tout genre à très bon marché.

Toiles cirées,
Corticine anglaise,
Stores,
Rideaux, etc.

12 mai—

Elixir Oriental.

L'Elixir Oriental est une liqueur d'un goût très fin et très agréable, jouissant de propriétés extraordinaires contre toutes les affections de l'estomac. Il guérit très vite la dyspepsie, active les digestions difficiles, fait disparaître les aigreurs, les vomissements et les gaz de l'estomac, et augmente considérablement l'appétit qui devient impérieux. Par son usage la nutrition se régularise et l'anémie, la faiblesse générale, les pâles couleurs disparaissent comme par enchantement. Il combat aussi avec succès les congestions du foie et les irritations de l'intestin, si fréquentes chez les enfants.

Cet élixir est un fortifiant et un tonique de premier ordre; ses merveilleuses propriétés reconstituantes ont été constatées et appréciées par les médecins les plus distingués de la Nouvelle-Orléans, qui l'ont employé avec le plus grand succès.

Dose: Un petit verre avant et après chaque repas.

M. Tardos,

Cher monsieur—Le cordial que vous avez eu la bonté de soumettre à mon appréciation est surtout bon dans les cas de dyspepsie. Il est à la fois stomachique et carminatif, et j'en recommande l'usage à ceux dont l'état bénéficierait de cette classe d'agents.

E. S. LEWIS, M. D.

J'ai fait usage expérimentalement du *Cordial Stomachique de M. Tardos* et n'hésite pas à affirmer qu'il a été très efficace dans des cas de difficulté de digestion accompagnée de flatulence et de malaise après les repas. Il augmente l'appétit et active rapidement les fonctions de l'estomac.

D. C. HOLLIDAY, M. D.

Certificat de Mlle Angela Casenave.

Pendant quinze années consécutives j'ai souffert de la dyspepsie. Ayant été confiée aux soins de plusieurs médecins sans en éprouver de bien, la maladie devint chronique; c'est alors que M. Tardos m'engagea à faire l'essai de son Elixir. J'en ai pris quatre bouteilles et je souffre plus. Je me crois même guérie, car, depuis le 27 février, je n'en ai plus pris.

ANGELA CASENAVE,
Chemin du Bayou, 246.

J'atteste la vérité des lignes qui précèdent en ma qualité de médecin de la famille.

LEON PERMIER, M. D. P.

L'Elixir Oriental ne doit sa vogue qu'aux résultats qu'en ont obtenu les personnes qui étaient souffrantes et qui ont été guéries par son usage. Ses progrès se sont faits sans le secours de la publicité. Avant longtemps, quand il sera mieux connu, il n'y aura pas une famille qui n'en aura au moins une bouteille en réserve en cas de besoin. S'il fait du bien aux malades, il préserve aussi les personnes bien portantes des souffrances à venir.

L'Elixir est une liqueur très agréable, qui se compare avantageusement à la Grande Chartreuse comme goût et finesse; et, comme agent curatif il dépasse tout ce qui a été fait jusqu'à ce jour. Aux certificats des éminents docteurs qui ont déjà été publiés, vient s'ajouter un autre d'un médecin d'une grande réputation. Le voici:

"Je certifie par les présentes, que j'ai prescrit L'Elixir Oriental dans différents cas de dispepsie, et que j'en ai obtenu tous les résultats promis, et même davantage. Je recommande avec plaisir cette préparation aux personnes qui souffrent de gaz dans l'estomac, et dont la digestion est difficile. Je le recommande surtout aux femmes enceintes."

W. B. MANDEVILLE, D. M.
"483 rue Magazine."

On trouve L'Elixir Oriental chez nombre de pharmaciens et dans beaucoup d'épiceries.

Ces lignes ont pour objet de certifier que j'ai beaucoup souffert de la digestion et de la constipation, et qu'en faisant usage de l'Elixir en question, j'ai été immédiatement soulagée. Je suis âgée de 70 ans, et recommande volontiers cette excellente préparation à toute personne souffrant d'une mauvaise digestion.

MME REBECCA SNEAD,
Rue Tremé 246.

Nouvelle-Orléans, 1885.

DÉPOT GÉNÉRAL:
AU MAGASIN DE

ANGELO M. & JOSEPH SOLARI,

Coin des rues Royale et Douane, Nlle-Orléans. Vente en gros et au détail.

Et chez **M. J. VERGNOLLE,**
12 avril— 65 Decatur.

Le plus grand medium-guérisseuse du siècle—Madame Nairon, rue St. Joseph, 206, entre Carondelet et St-Charles, le plus grand médium du siècle, est prête à donner des informations relativement aux secrets du passé et du présent, et à enseigner à réussir en quoi que ce soit dans l'avenir. Elle communique sur tout sujet avec les parents morts. Elle a opéré les cures les plus merveilleuses là où la science de médecins éminents est restée impuissante. Consultations tous les jours de 8 heures A. M. à 9 P. M., $1 et $2. Elle a des remèdes infaillibles qui ramènent les amoureux en froid. Toute lettre demandant une consultation doit renfermer $1. Les personnes ne parlant pas l'anglais doivent se faire accompagner d'un interprète.
6 nov—1an

Louis Grunewald,

Agence exclusive pour la vente des célèbres

PIANOS PLEYEL, de Paris,

REPRÉSENTÉE PAR TOUTES LES GRANDES MAISONS DU MONDE.

Ces célèbres Pianos sont mis en vente à des conditions faciles et à des prix très raisonnables. Ils sont garantis comme durant le plus dans ce climat.

PLUS DE 86,000

de ces magnifiques instruments sont en usage maintenant, et favorablement connus depuis plus d'un demi-siècle. Soyez certain de visiter mon magasin et d'en examiner le stock, le plus vaste qui se soit jamais vu ici; on y trouvera les grands Pianos américains

STEINWAY,
KNABE,
SOHNER,
BEHR,
FISHER,

et les Orgues sans rivales de Clough & Warren et de Sheringer. Grand assortiment de musique en feuille, d'instruments de musique, de boîtes à musique, couvertures, tabourets, cordes et tous les articles à l'usage des musiciens. Les acheteurs en trouveront mon assortiment le plus varié qui soit au Sud et les marchandises se vendant au plus bas prix.

Attention spéciale consacrée aux ordres de la campagne. Souvenez-vous de

LOUIS GRUNEWALD,
18 Baronne,
127 Canal.

12juil—

VENTE SPECIALE.

Ayant acheté à une vente de BANQUEROUTE un immense stock de PARASOLS et de demi-ombrelles, nous les offrons à moins d'une MOITIÉ DE LEUR VALEUR à une vente spéciale commençant LUNDI prochain; aussi, un assortiment de BELLES MOUSTIQUAIRES de BOBINET à bien au-dessous des PRIX RÉGULIERS. Nous signalons à l'attention générale une réduction dans les prix des Linons, Ginghams, Nun's Veilings, Albatrosses, Soieries, Satins, Grenadines, Dentelles, Ceintures, (waistings), en dentelle et brodées, etc.

Aussi, un vaste assortiment de NOUVELLES NATTES DE CHINE, Tapis, petits et grands, de tous genres, Stores de fenêtres, Toiles-cirées, Rideaux dentelle, devants de cheminée, Nattes, etc., etc.

Lingerie de dessous pour Dames, Demoiselles et Enfants,

—AUSSI—

Costumes, Ulsters, Dusters et Linge d'Enfants.

B. & W. CRONER,

141 Rue du Canal, coin Bourbon.

26 mai—3 m.

Déballage d'Articles de Printemps

AUJOURD'HUI,

—CHEZ—

GODCHAUX.

NOUVEAUTÉS

—EN—

VETEMENTS

—POUR—

Messieurs, Jeunes Gens et Enfants,

Aux Prix les Plus Réduits.

Un dictionnaire de poche de Webster sera donné à chaque acheteur.

LEON GODCHAUX,

81, 83 et 85 rue du Canal.

Les ordres de la campagne sont sollicités.

Des échantillons et les indications pour prendre ses propres mesures sont envoyés sur demande, gratuitement, dans toutes les parties de l'Etat. 16 avril—

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 25 AOUT.—CLASSE No 201

Tirage de 4 heures P. M.

1er	2me	3me	4me	5me	6me	7me	8me	9me	10me	11me	12me	13me	14me
36	1	33	47	14	29	61	24	10	68	35	22	78	—

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et jour nellement dans les salons de la Compagnie.

En témoignage nous apposons notre signature, Ce 25 août 1885—4 heures P. M.

LOUIS H. PILIE
J. A. A. ROUSSEAU.
Commissaires.

☞ Les plans de nos tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps dans toutes nos succursales.